

En tribunal

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De bons yeux. — Quelle bonne vue vous avez, malgré votre âge ! disait quelqu'un au père David.

— Que voulez-vous, répondit le jovial vieillard, c'est chez moi un don inné ; j'ai même vu le jour deux mois avant le moment où j'aurais dû le voir.

Après les concours ou l'examen.

UN concours ou un examen a eu lieu, n'importe lequel. Il y a des primés et des non-primés, des reçus et des refusés. Les uns s'en vont la tête haute, la joie au cœur ; les autres ont la tête basse, le désespoir dans l'âme, l'invective aux lèvres.

Réflexions des premiers.

- C'est très bien jugé !
- Au moins, cette année, les récompenses vont aux meilleurs élèves !
- Hein ! ce jury, quelle réunion d'hommes illustres !
- Leur autorité est reconnue de chacun.
- Il n'y a là que de véritables maîtres.
- Et puis ils font cela avec la plus grande droiture, la plus noble conscience.
- Ah ! ce sont de bien braves gens.

Réflexions des seconds.

- C'est un déni de justice.
- On n'a jamais vu chose pareille : ils n'ont récompensé que des mazettes.
- Le jury ?... Un tas de nullités, de farceurs, de vendus.
- Personne ne sait d'où ça sort.
- Il n'y en a pas un qui ait le moindre talent.
- Quand on accepte une fonction, il faut au moins y apporтер un peu d'honnêteté.
- Vrai ! ce sont de rudes pignoufs que ces jurés !

Bravo, les ménagères !

IL paraît que nous possédons, depuis un an, à Chailly, une Ecole ménagère et rurale florissante, placée sous le patronage de la Société féminine suisse d'intérêt public. La direction des écoles de Lausanne avait déjà créé, il y a quelques années, l'école ménagère communale, qui s'est rapidement développée et qui est aujourd'hui en pleine prospérité.

Il est donc encore des jeunes filles qui ne rêvent pas tige et bistouri ; qui aiment à se parer du coquet tablier blanc ; qui ont, pour royaume incontesté, la cuisine, pour sceptre respecté, la

poche-écumoire, et que l'on verra plus tard, au milieu de chérubins blancs et roses, présider la table de famille avec tout le prestige de la grâce et du charme féminins, plus éclatants cent fois que l'étalage présomptueux et pédant des connaissances scientifiques et philosophiques.

Courage, les jeunes ménagères ; c'est à vous qu'appartiennent l'avenir et... les maris !

Municipaux de 1830.

ON lit en marge d'un des anciens registres d'extentes des archives communales de Chavannes-le-Chêne :

« Cet Jacob Gottraux municipal qui a machuré ce feuillet à vec les cendres de sa pipe ce 6^e Juin 1838.

« Je dis le 6 du 6 de 38.

« Atteste = LOUIS GOTTRAUX, syndic. »

Puis aussi, en belle marge, quelques pages plus loin, et après la liste complète des membres de la municipalité d'alors, syndic en tête, secrétaire et *sergent* en queue :

« On doit Monsieur vous recommander de toujours nommés Siméon Perrin Membre de la Municipalité parce qu'il est beaucoup zélé pour mouché la Chandelle ».

Braves municipaux, fumeurs de *rolet* sans doute, allumant leur pipe à la chandelle ! Brave syndic, ayant l'œil à tout, plus malicieux que lettré, contribuant encore aujourd'hui, par ses inscriptions, à nous déridier une seconde !

Dormez en paix !

OCTAVE CHAMBAZ.

En tribunal. — Le président à l'accusé : « Mais, ce que vous nous dites là n'est pas sérieux ! »

— Je vous demande bien pardon, M. le président, c'est très sérieux. Je suis sincère. Et la meilleure preuve que je ne veux pas conter de blagues au tribunal, c'est que j'ai pas pris d'avocat.

Noirceurs. — Jean-Jean revient de l'école avec un cahier tout taché d'encre.

— Ah ! c'est du joli, Jean-Jean, fait son papa. Qu'as-tu donc fait pour tacher ainsi ton cahier ? Tu as renversé ton encrier.

— Oh ! que non. Seulement, tu sais, papa, que j'ai un petit nègre à côté de moi à l'école. Alors, il a saigné du nez sur mon cahier.

qu'il trouva fort dérangée ; et la plupart de ses terres grévées de charges dont il ne s'étoit point douté.

Ce fut le soin de mettre quelque ordre dans ses affaires, qui le conduisit à Belp ; au moins le prétexte de sa visite fut-il l'emprunt d'une somme considérable, destinée à l'affranchir de plusieurs créanciers importuns : mais le véritable but de Gérard étant toujours impénétrable, l'espoir de captiver le baron, et d'obtenir la main de sa fille, eut peut-être encore plus de part à ce voyage. Quoiqu'il en soit, si ce fut un calcul qui le conduisit d'abord près de Catherine, elle en fut bientôt vengée par la passion indomptable qu'elle lui inspira du premier moment. Malgré l'apparence de la froideur, le fougueux Gérard n'étoit que trop susceptible ; mais pour se livrer il avoit besoin d'espoir. Comment trouva-t-il près de Catherine cette illusion décevante, et par quelle fatalité put-il s'abuser ? Malheureusement, le Baron présente Gérard à sa fille, comme le *parent d'Othon* ; et cette pudeur virgine que réveille le nom seul de l'objet aimé, colore son teint d'un éclat subit. Ses beaux yeux bleus se baissent involontairement sous leurs longues paupières brunes, puis s'arrêtent avec complaisance sur l'étranger. Un doux sourire, une politesse affectueuse, tout contribue à l'abuser.

Enivré, Gérard se livre à l'espoir de plaire, au charme d'aimer... loin de prévoir ou d'imaginer

La coin de la ménagère.

A Madame P***, qui demande à nos lectrices et à nous de lui indiquer un moyen efficace de préserver les fourrures et autres vêtements d'hiver des détériorations auxquelles ils sont exposés durant l'été.

Pour conserver les vêtements d'hiver.

« Pour conserver les fourrures, les cachemires et autres vêtements d'hiver, on les enfermera dans des boîtes en bois ou en carton, fermant hermétiquement, après les avoir saupoudrés, si l'on veut, de poudre de pyrèthre et en ayant soin de coller des bandes de papier sur toutes les ouvertures.

« Les chaussures en cuir, guêtres, jambières, etc., doivent être enfermées dans un lieu bien sec ; pour les préserver de la moisissure comme de la sécheresse, le meilleur moyen est de les frotter avec de l'essence de térébenthine, ce qui offre en outre l'avantage de les préserver de la dent des souris. »

Tels sont les moyens qu'indique un petit traité que nous avons sous les yeux. Maintenant s'il en est parmi nos aimables lectrices — et il en est — qui connaissent d'autres moyens et des meilleurs, le « Coin de la ménagère » du *Conteur* en accueillera avec reconnaissance la communication.

Devinette.

Voici la solution des *losanges jumeaux*, proposés samedi par un de nos lecteurs :

C B O A B E N I N C O N T E U R A I E U L N U L R	V L A S L O U I S V A U D O I S S I O U X S I X S
---	---

Nous avons reçu 14 réponses justes. La prime est échue à M. J.-A. Grosjean, instituteur, Neuveville.

Enigme.

L'on ne connaît en moi fin ni commencement,
Neuf dissemblables sœurs m'accompagnent et m'ai-
[dent ;
Tout seul, je ne vauds rien ; mais quand elles
[précèdent,
On peut me faire alors valoir infiniment.

PRIME : Un exemplaire, *Au bon vieux temps des diligences*, par L. Monnet. — Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.

elle comptoit déjà les instans, lorsque son père lui présenta un seigneur Vaudois, *voisin et parent* de l'époux auquel elle étoit destinée.

Doué des mêmes avantages que Grandson, plus jeune, et peut-être plus beau, Gérard d'Estavayer, étoit loin de faire la même impression. Outre l'instinct secret de la vérité rapprochoit d'Othon, au premier coup d'œil, autant il éloignoit de Gérard. Il n'avoit ni l'abandon, ni la gaieté de son âge ; les égards les plus simples paroisoient chez lui étudiés ; avec les plus beaux yeux du monde, son regard étoit dur, et le sourire habituel qui servoit de masque à sa physionomie, inspiroit une sorte de crainte. Mais cette première impression s'effaçoit bientôt : Gérard, lorsqu'il le vouloit, savoit revêtir des formes moins repoussantes ; et quand on cherchoit à se rendre compte de l'éloignement qu'il avoit d'abord inspiré, on le condamnait comme une prévention injuste. Gérard n'étoit point aimable sans doute, mais on le croyoit vertueux, on le jugeoit intéressant, solide ; c'étoit, disoit-on, *un homme mûr à vingt ans*. Sa réputation de sagesse étoit faite à cet âge : il est vrai qu'elle s'étoit négativement composée de tous les vices qu'on ne lui connoissoit pas ; de tous les travers dont il paroisoit exempt ; de toutes les fautes qu'il n'avoit point commises ; et sa profonde dissimulation soutenoit à merveille le roman de cette réputation précoce.

La mort d'un père généreux autant que magnifique, venoit de le mettre en possession de sa fortune,

aucun obstacle, son unique souci est de chercher quelque prétexte pour prolonger son séjour à Belp. Rien de mieux pour cela qu'une indisposition soudaine : ce moyen lui réussit à merveille ; et l'intérêt qu'on prend à lui, le confirme dans son erreur. Aussi lorsque le Baron, suivi de sa fille, vient le lendemain s'informer de la santé de son hôte, le prétendu malade ne trouve aucune expression pour rendre tout ce qu'il éprouve. Il voudroit au moins parler de reconnaissance, vains efforts ; sa langue enchaînée se refuse à ses intentions. Ses yeux parlent seuls, et qu'ils parlent éloquentement ! Catherine entendroit bien leur langage, si son cœur, rempli de Grandson, pouvoit soupçonner un autre amour que le sien : mais tout ce qui paroît extraordinaire dans ses regards, est attribué à la fièvre ; et l'on redouble d'intérêt, en raison de ce qu'on le croit plus malade. Après avoir épuisé pendant quelques jours les attentions et les soins aimables, jugeant Gérard convalescent, on lui permet enfin de respirer le *plein air*, on l'admet dans la société de la famille ; et pour charmer ses ennuis supposés, le tems se passe en menus *devis*. Soit intérêt, soit politesse, Catherine lui adresse plusieurs questions sur le local qu'il habite ; et ce genre de curiosité paroît flatteur au Vaudois.

En voyant Catherine s'intéresser aussi vivement à lui, Gérard perd le peu de raison qu'il conserve encore ; et dans une ame comme la sienne, l'amour doit être une passion effrénée. (A suivre.)